



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'EUROPE
Trente-troisième session**

27-31 mai 2024

Activités FAO/OMS dans la région

(Document établi par la FAO et l'OMS)

I. Introduction

1. La FAO et l'OMS prêtent leur concours à un éventail d'activités de renforcement des capacités et de réseaux visant à faciliter le partage d'informations et de connaissances en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments. Ces activités sont mises en œuvre en concertation directe avec les membres de la région dans une perspective d'amélioration continue des systèmes officiels de contrôle des aliments et de l'utilisation des normes du Codex, afin de protéger la santé des consommateurs et de favoriser des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires.

2. L'objectif du présent document est d'attirer l'attention des membres de la région Europe sur les travaux des deux organisations qui ont trait au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. La section suivante fournit des informations actualisées sur les travaux dans la région ainsi que sur certaines activités mondiales pertinentes. L'annexe dresse la liste des projets et activités en cours menés par la FAO et l'OMS pour aider directement les pays à renforcer leurs capacités concernant la sécurité sanitaire, la qualité et les systèmes nationaux de contrôle des aliments dans la région.

Informations actualisées sur les activités mondiales de la FAO et l'OMS

II. Stratégies mondiales pour la sécurité sanitaire des aliments

3. La *Stratégie mondiale de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments 2022-2030*¹ a été adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2022. Cette stratégie constitue également un schéma directeur destiné à guider les États membres dans leur action pour renforcer leurs systèmes de sécurité sanitaire des aliments et favoriser la coopération régionale et mondiale. Depuis son adoption, l'OMS et ses partenaires ont aidé les États membres à mettre en œuvre les cinq priorités stratégiques définies dans la stratégie. À l'appui des efforts de renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments (priorité stratégique 1), un atelier sous-régional «Une seule santé» consacré aux maladies d'origine alimentaire et aux zoonoses dans les Balkans occidentaux et en République de Moldova a été organisé en 2023. Une initiative visant à favoriser l'échange rapide d'informations lors des situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments a été organisé pour les pays d'Asie centrale, notamment en vue d'accroître leur participation au Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN). Au titre de la priorité stratégique 2 «Cerner les problèmes de sécurité sanitaire des aliments résultant des changements et des transformations des systèmes alimentaires au niveau mondial, et y apporter des réponses», l'OMS travaille avec des partenaires de la coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables et de la coalition thématique sur la santé afin de mieux faire connaître et d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments dans le contexte élargi de la transformation des systèmes alimentaires et compte tenu des nouveaux enjeux dans ce domaine dans la région Europe.

4. Les *Priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments au titre du Cadre stratégique 2022-2031*² ont été adoptées par le Conseil de la FAO en décembre 2022. Les priorités stratégiques s'articulent autour de quatre objectifs stratégiques axés sur la gouvernance, les avis scientifiques, le renforcement des systèmes nationaux de contrôle des aliments et la promotion des partenariats public-privé tout au long de la filière alimentaire. Elles encouragent une prise en compte plus uniforme des enjeux de sécurité sanitaire des aliments dans l'élaboration de systèmes agroalimentaires durables et inclusifs, des politiques relatives à la sécurité alimentaire et la nutrition et des stratégies de développement agricole. En outre, elles constituent des instruments favorables aux investissements garantissant que la FAO dispose de

¹ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240057685>.

² <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cc4040fr>.

ressources financières et humaines adéquates pour exécuter son programme de sécurité sanitaire des aliments de manière satisfaisante. La FAO continue de soutenir les États membres de la région pour ce qui touche les priorités stratégiques conformément aux informations du présent document.

5. *Informations actualisées de la FAO concernant les cours de formation en ligne sur le Codex.* Une nouvelle série de quatre cours³ a été conçue afin d'améliorer la compréhension du Codex Alimentarius et de renforcer durablement les capacités nationales permettant de participer aux travaux du Codex et d'en tirer parti. Le premier cours est une présentation d'ordre général qui explique en quoi consiste le Codex et pourquoi il est important. Les cours plus avancés accompagnent les utilisateurs du Codex pour assurer le bon fonctionnement d'un programme national du Codex et pour s'engager efficacement aux échelons nationaux et régionaux du Codex. Témoignage du rôle essentiel de la science pour le Codex, plusieurs apprentissages sont axés sur l'application de l'analyse des risques du Codex, notamment le rôle des avis scientifiques de la FAO et de l'OMS dans les travaux du Codex. Tous les cours sont disponibles en anglais, espagnol et français sur l'Académie numérique de la FAO. Après avoir réussi l'examen de certification qui clôt chaque cours, l'apprenant reçoit un badge électronique.

Informations actualisées sur les travaux de la FAO et de l'OMS dans la région

III. Transformation durable des systèmes alimentaires

6. Dans la région Europe, la transformation des systèmes agroalimentaires est reconnue comme une priorité et un élément clé du développement en faveur du Programme 2030. Le Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS+2)⁴ a constitué un jalon important qui a permis aux pays de débattre des progrès réalisés, de partager leurs expériences, de souligner les bonnes pratiques et de renouveler leurs engagements. La FAO a joué un rôle fondamental pour aider les pays à tirer parti des résultats de ce Bilan, en facilitant les consultations nationales et en présentant les bonnes pratiques. Cette aide reposait sur la collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des parties prenantes mobilisées par le truchement de la coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables (IBC-SFS⁵) de la région Europe et Asie centrale. La FAO fournit un secrétariat à l'IBC-SFS et facilite la communication avec le Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires.

7. La FAO a publié un rapport commun intitulé «Outcomes of the United Nations Food Systems Summit in Europe and Central Asia – A Stocktake» (bilan des résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires) en collaboration avec l'Institut royal des affaires internationales (Chatham House). Dans le cadre de l'IBC-SFS, la FAO et des partenaires clés au sein de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'OMS ont apporté leur soutien au Forum régional sur le développement durable 2023 – Réunion de préparation du Bilan de la transformation des systèmes alimentaires de 2023 pour la région Europe et Asie centrale qui a eu lieu à Genève (28 mars 2023)⁶, manifestation co-organisée et appuyée par les coordonnateurs nationaux de cette réunion préparatoire pour l'Europe et l'Asie centrale⁷ (12 mars 2024). En marge de ces réunions, la FAO a organisé des manifestations sur les thèmes «Alimentations saines et durables: améliorer la résilience des systèmes alimentaires face aux effets du changement climatique»⁸ et «La transformation des systèmes alimentaires pour accélérer la concrétisation des ODD et l'action pour le climat»⁹. Les entretiens sur les systèmes alimentaires (Food Systems Talks) ont été poursuivis avec de nouveaux épisodes consacrés à l'économie circulaire, en collaboration avec la CEE¹⁰, et à l'incidence du changement climatique sur les systèmes alimentaires, en collaboration avec l'OMM¹¹.

³ <https://elearning.fao.org/course/view.php?id=800>.

⁴ <https://www.unfoodsystemshub.org/fs-stocktaking-moment/>.

⁵ <https://uneuropecentralasia.org/en/issue-based-coalition-sustainable-food-systems>.

⁶ https://www.unfoodsystemshub.org/docs/unfoodsystemslibraries/stocktaking-moment/europe-and-central-asia/agenda_regional_preparatory_meeting_europe.pdf?sfvrsn=fec5de6f_1.

⁷ https://www.unfoodsystemshub.org/latest-updates/events/detail/regional-meeting-for-europe-and-central-asia/en_.

⁸ <https://regionalforum.unece.org/events/sdg-2-round-table>.

⁹ <https://www.fao.org/platforms/green-agriculture/events/en>.

¹⁰ <https://uneuropecentralasia.org/en/events/food-systems-talk-4-towards-circular-economy-food-views-and-perspectives-europe-and-central>.

¹¹ <https://uneuropecentralasia.org/en/events/food-systems-talk-5-feeding-europe-changing-climate-challenges-and-opportunities-sustainable>.

IV. Approche «Une seule santé»

8. Le Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies (OHCM) pour l'Europe et l'Asie centrale¹² a mis en œuvre plusieurs activités conjointes aux échelons régional et national. Parmi ces activités figure une mission conjointe menée au Turkménistan en mai 2023 afin de dégager les grandes priorités au service de la mise en œuvre opérationnelle de l'approche «Une seule santé», d'apporter un appui technique à l'Arménie et au Kirghizistan pour renforcer les mécanismes de coordination multisectorielle, de formuler des orientations stratégiques pour élaborer des projets de cadre de préparation préalable et d'intervention en matière de zoonoses en Albanie, Croatie et Géorgie, et de soutenir techniquement le renforcement de la main-d'œuvre chargée de gérer les zoonoses. L'OHCM a en outre organisé une initiative conjointe au Kosovo¹³ dans le but de définir les mesures prioritaires pour inclure l'approche «Une seule santé» à un projet de plan d'action en faveur de la sécurité sanitaire.

9. Les bureaux régionaux de la FAO et de l'OMS rédigent actuellement une note technique, destinée aux décideurs, sur les liens entre l'approche «Une seule santé» d'une part et les enjeux et la gestion de la sécurité sanitaire des aliments d'autre part.

10. La FAO, l'OMS et l'Organisation mondiale de la Santé animale (OMSA) ont dispensé conjointement un cours de tutorat en ligne de quatre semaines consacré à «Une seule santé», du 20 février au 15 mars 2024. Les contenus et la structure du cours ont été mis au point par la FAO, en coopération avec des experts internationaux, et les cours ont été proposés sur le Centre d'apprentissage en ligne régional de l'Organisation. Le cours a été dispensé en anglais à 301 participants venus de 41 pays. La version russe du cours est prévue pour la seconde moitié de 2024.

V. Résistance aux antimicrobiens

11. En 2023, l'OMS a élaboré une Feuille de route sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans la Région européenne de l'OMS 2023-2030. Elle aide les pays à cerner, hiérarchiser, exécuter et suivre les interventions qui sont très efficaces contre la RAM. Les enjeux de sécurité sanitaire des aliments, notamment la transposition des textes du Codex dans les législations et politiques nationales, occupent une place de choix parmi les domaines d'action et les facteurs qui favorisent les efforts de lutte contre la RAM.

12. Les autorités responsables de la sécurité sanitaire des aliments jouent un rôle important pour combattre la RAM dans la filière alimentaire. Début 2024, l'OMS a publié le document «*Prevention and control of antimicrobial resistance in the food chain – Guidance to food safety authorities*» (prévention et lutte contre la RAM dans la filière alimentaire – Orientations destinées aux autorités responsables de la sécurité sanitaire des aliments)¹⁴. Cette publication dresse un bilan du contexte actuel et des évolutions récentes concernant la RAM d'origine alimentaire dans la Région européenne de l'OMS, examine le rôle des autorités responsables de la sécurité sanitaire des aliments pour réduire la RAM, et fournit des conseils pratiques actualisés en matière de prévention et de lutte contre la RAM à l'interface entre l'animal, l'être humain et les écosystèmes au moyen de l'approche «Une seule santé».

13. Au niveau national, l'OMS travaille avec la FAO et l'OMSA, avec l'appui du fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la RAM, dans le but de renforcer la surveillance intégrée des *E. coli* productrices de bêta-lactamases à spectre étendu (BLSE) chez l'être humain, dans l'alimentation et dans l'environnement au Tadjikistan.

14. La FAO a effectué des enquêtes sur le terrain auprès de membres de la région Europe¹⁵ en vue de cerner les pratiques relatives à l'utilisation d'antimicrobiens (UAM) et d'évaluer le degré de sensibilisation à la RAM dans le secteur de l'élevage. Les résultats de ces enquêtes ont été débattus lors d'une réunion régionale dans les Balkans occidentaux et de consultations nationales en Arménie et au Tadjikistan en 2023. Des formations sur l'outil pour l'évaluation de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (ATLASS) ont été dispensées. En Arménie, au Kirghizistan et au Tadjikistan, des laboratoires ont bénéficié de formations comprenant des exercices pratiques pour détecter la RAM, et des études pilotes concernant la surveillance de la RAM dans le secteur de l'élevage ont été apportées. La FAO s'est penchée sur le cursus d'institutions vétérinaires au Bélarus, au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Tadjikistan afin d'évaluer l'inclusion de la RAM dans les résultats d'apprentissage des étudiants.

¹² <https://rr-europe.woah.org/en/Projects/regional-one-health-coordination-mechanism/>.

¹³ Les références au Kosovo dans le présent document s'entendent au sens de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité de l'ONU.

¹⁴ <https://www.who.int/europe/publications/item/9789289058759>.

¹⁵ Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie, Tadjikistan et Ukraine*.

15. Dans le cadre de l'approche «Une seule santé» dans la région, la FAO a établi un rapport régional d'évaluation juridique¹⁶ qui résume les résultats de l'analyse des législations relatives à l'UAM et la RAM, y compris celles qui touchent la sécurité sanitaire des aliments. La mise en œuvre du nouvel outil élaboré par la FAO pour évaluer le niveau d'alignement des instruments juridiques d'un pays sur les textes du Codex relatifs à la RAM¹⁷ a commencé au Kirghizistan.

16. La FAO a apporté son soutien à l'établissement et aux deux premières réunions annuelles du réseau régional de laboratoires spécialisés dans la résistance aux antimicrobiens en Asie centrale, en Europe orientale et dans le Caucase¹⁸. La FAO a co-organisé avec Rospotrebnadzor la conférence sur la sécurité sanitaire des aliments et les efforts collaboratifs visant à réduire la RAM (Moscou, 7-8 décembre 2022).

17. La Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens a été célébrée du 18 au 24 novembre 2023. La FAO et l'OMS ont fourni des matériels d'orientation et de sensibilisation aux États membres afin qu'ils s'engagent dans des activités de sensibilisation au niveau national.

VI. Nutrition

18. La FAO renforce les capacités techniques relatives aux recommandations nutritionnelles fondées sur les systèmes alimentaires¹⁹, dont le rôle est crucial pour fournir des orientations étayées concernant les régimes types et les interventions susceptibles de promouvoir la santé en général et de prévenir les maladies chroniques, et pour éclairer des interventions qui catalysent des évolutions positives dans les systèmes agroalimentaires en promouvant l'accès à des produits abordables, variés et nourrissants. Dans la région Europe, 34 pays ont élaboré des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments. La FAO a accompagné le Kirghizistan, le Monténégro et la Serbie dans l'élaboration de recommandations nutritionnelles fondées sur les systèmes alimentaires en phase avec la nouvelle méthodologie de la FAO et avec les données scientifiques les plus récentes. Des équipes techniques spéciales multisectorielles ont été constituées dans chaque pays. Elles y ont fait le point sur les régimes alimentaires, analysé les politiques et programmes y afférents et examiné les données portant sur les relations entre santé et alimentation. Une analyse ciblée des systèmes alimentaires à l'aune d'enjeux de santé et de nutrition prioritaires a également permis de mettre en pratique cette approche systémique et de formuler des recommandations d'interventions fondées sur des données factuelles. D'autre part, il apparaît de plus en plus important de tenir compte des enjeux de durabilité dans les recommandations nutritionnelles afin de faire connaître l'empreinte écologique remarquable des habitudes alimentaires et les possibilités de la réduire.

19. Pour accélérer ces efforts, la FAO continuera à soutenir le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan dans l'élaboration de recommandations nutritionnelles fondées sur les systèmes alimentaires et pour intégrer la nutrition dans la transformation des systèmes alimentaires en 2024, en s'appuyant sur un projet de l'instrument de contribution volontaire flexible²⁰. La FAO aidera chaque pays à surmonter le manque de données sur la composition des aliments, qui sont essentielles à la modélisation des régimes alimentaires au cœur de la nouvelle méthodologie de la FAO liée aux recommandations nutritionnelles fondées sur les systèmes alimentaires. À l'appui de ces efforts, des modules de formation consacrés aux systèmes agroalimentaires et à la nutrition seront élaborés spécialement pour la région dans le but d'améliorer la compréhension de l'approche axée sur les systèmes alimentaires parmi les professionnels des pouvoirs publics, de la société civile et du monde académique, afin de répondre au manque d'experts de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments dans les pays ciblés.

20. La FAO a aussi aidé l'Azerbaïdjan et l'Ouzbékistan à analyser jusqu'aux causes profondes certains défis fondamentaux en matière d'alimentation et de nutrition, ainsi que les changements qu'ont connus les habitudes alimentaires avec la pandémie de covid-19. Ces évaluations des systèmes alimentaires améliorent les données au profit de la transformation des systèmes agroalimentaires en faveur de régimes alimentaires sains et durables.

¹⁶ Rapport régional d'évaluation juridique consacré aux résultats d'une analyse de la législation intéressant l'UAM et la RAM dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture en Arménie, au Bélarus, au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Tadjikistan
<https://www.fao.org/documents/card/en/c/CC5249EN>.

¹⁷ <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb8554en>.

¹⁸ Ce réseau regroupe des laboratoires qui travaillent sur la RAM dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture en Arménie, au Bélarus, en Fédération de Russie, au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Tadjikistan.

¹⁹ Les recommandations nutritionnelles fondées sur les systèmes alimentaires tirent parti des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments pour améliorer la nutrition et la santé générale des consommateurs en intégrant des considérations liées au développement durable dans une nouvelle méthodologie. De plus amples informations figurent dans le document complet:
<https://www.fao.org/3/cc9394en/cc9394en.pdf>.

²⁰ <https://www.fao.org/flexible-multipartner-mechanism/fr/>.

21. La FAO a aidé la Türkiye à élaborer une stratégie et un plan d'action en faveur de l'initiation à l'alimentation (2022-2028) afin d'améliorer les connaissances en matière alimentaire et nutritionnelle, de lutter contre la désinformation dans ces domaines et de favoriser l'adoption de régimes alimentaires sains et durables. Cette stratégie mise sur l'éducation, la sensibilisation et l'accès à l'information pour responsabiliser les consommateurs quant à leur rôle critique en faveur d'habitudes alimentaires durables, saines et sans dangers. Le secteur privé est incontournable pour cultiver un environnement favorable aux consommateurs, ce qu'a montré la collaboration de la FAO avec une entité privée afin de proposer des orientations sur les choix alimentaires sains et durables, les étiquettes alimentaires et les stratégies de prévention du gaspillage de nourriture au niveau national.

22. Les écoles sont de premiers relais fondamentaux pour aborder les questions d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de santé par l'alimentation et pour miser stratégiquement sur la prochaine génération de consommateurs en vue de favoriser un système alimentaire plus durable. La FAO, sous l'égide de l'IBC-SFS, a entrepris une analyse du panorama de l'alimentation scolaire dans les pays ayant adopté des programmes de la FAO afin d'établir un bilan des expériences relatives à la conception et à l'exécution des programmes d'alimentation scolaire et de documenter efficacement les bonnes pratiques et les défis sur le terrain. Ces travaux sont menés en collaboration avec l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'OMS.

23. D'autre part, la FAO a lancé un projet en Ouzbékistan afin d'améliorer la sécurité sanitaire et la qualité nutritionnelle des repas scolaires en fournissant aux parties prenantes les outils nécessaires pour combler les lacunes recensées. Le projet s'appuie sur des interventions ciblées et fondées sur des données factuelles ainsi que du matériel pédagogique sur mesure pour améliorer l'environnement alimentaire des enfants, mais aussi les connaissances des étudiants en matière d'alimentation.

24. La FAO entame un nouveau projet en Azerbaïdjan à l'appui des efforts nationaux visant à établir un système de collecte de données sur la consommation alimentaire bien entretenu, au moyen d'une collaboration multisectorielle. Les résultats du projet permettront aux autorités nationales chargées du contrôle des aliments et de la santé publique d'évaluer les dangers et les risques potentiels liés aux denrées consommées, de remonter la filière en cas de problème et d'intervenir de manière ciblée et proactive s'il y a lieu.

25. La Région européenne de l'OMS a lancé un modèle d'évaluation de l'impact de l'alimentation²¹, qui est un outil de modélisation interactif permettant d'analyser l'incidence des régimes alimentaires et des changements d'alimentation en termes de santé, d'environnement et d'abordabilité. Cet outil permet aux pays d'analyser des scénarios d'évolution alimentaire propres aux utilisateurs, et d'estimer la charge sanitaire, environnementale et financière de chaque scénario en termes de coûts de l'alimentation, de décès évitables, de modifications de l'utilisation des ressources et de compatibilité avec les cibles environnementales mondiales, y compris pour ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre imputables à l'alimentation, à l'utilisation des terres, l'utilisation de l'eau et l'application d'engrais.

26. La Région européenne de l'OMS a publié un manuel²² sur la pensée systémique relativement aux politiques de prévention des maladies non transmissibles (MNT). La pensée systémique est un domaine relativement nouveau qui se développe toutefois rapidement, et qui peut offrir plusieurs approches pour aborder des problèmes de santé publique complexes comme la prévention des MNT. Elle pourrait contribuer à l'élaboration de politiques efficaces fondées sur des données factuelles, favoriser la participation des parties prenantes dans les processus décisionnels et améliorer la cohérence de l'exécution des politiques. Le manuel contient des orientations quant à la manière de mettre en pratique une approche systémique, par exemple dans la prévention des MNT, et fournit des exemples spécifiques et des informations sur les prochaines étapes importantes pour appliquer cette approche.

VII. Projets FAO/OMS du Fonds fiduciaire du Codex – 2

27. Depuis la 32^e session du Comité de coordination du Codex pour l'Europe, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ont soumis des propositions soutenues par l'OMS et sont devenus bénéficiaires du Fonds fiduciaire du Codex – 2 (FFC2). En Ouzbékistan, la mise en œuvre du projet financé par le FFC2 a démarré en août 2023. Au Tadjikistan, le projet devrait commencer en avril 2024. En 2023, la FAO a aidé l'Arménie et la République de Moldova, les deux pays restants de la région encore éligibles, à présenter des demandes lors du 8^e cycle d'appels du FFC2. Les projets de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, de la Macédoine du Nord et du Turkménistan se poursuivent.

²¹ <https://www.who.int/europe/publications/i/item/WHO-EURO-2023-8349-48121-71370>.

²² <https://www.who.int/europe/publications/m/item/systems-thinking-for-noncommunicable-disease-prevention-policy>.

28. En Azerbaïdjan, des partenariats de jumelage avec la Türkiye ont été mis en œuvre avec succès. Dans le cadre de sessions de mentorat et de voyages d'étude, les membres du Comité national du Codex (CNC) ont pu en apprendre davantage sur le Codex, la participation aux sessions et l'utilisation du Codex à l'échelon national, grâce notamment à des exemples pratiques. Des procédures opérationnelles pour le CNC de l'Azerbaïdjan et le rôle des points de contact du Codex ont été intégrés aux réglementations. Une manifestation régionale portant sur l'amélioration de la participation à l'établissement des normes et au Codex en Europe en Asie centrale s'est tenue les 14 et 15 septembre 2023 à Bakou (Azerbaïdjan). Le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale de la FAO et l'AFSA ont co-animé la manifestation en collaboration avec des partenaires et collègues clés du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, du secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex, du secrétariat du Codex et du Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture de l'Allemagne, qui coordonne actuellement le Comité de coordination du Codex pour l'Europe. Des représentants de 21 pays ont discuté des normes du Codex Alimentarius et des avantages de normes alimentaires harmonisées et fondées sur la science pour protéger la santé humaine et favoriser des pratiques commerciales loyales aux échelles nationale et internationale. Ils ont également débattu de la participation des pays de la région au Codex, du partage des pratiques optimales et des avantages du soutien du FFC2 pour améliorer les capacités nationales relatives au Codex.

29. Au Kazakhstan, le projet du FFC2 a permis d'assurer le fonctionnement pérenne d'une structure autour du point de contact du Codex comprenant une plateforme consultative intersectorielle de promotion du Codex (ISCCA). Grâce à une formation annuelle aux questions liées au Codex, un vivier durable d'experts nationaux et de spécialistes issus des divisions et branches territoriales du Centre national d'expertise a pu être constitué. Le projet a en outre abouti à l'établissement d'une stratégie de communication et de mobilisation sociale en faveur de la sécurité sanitaire des aliments incluant le Codex Alimentarius. Une politique nationale relative au Codex Alimentarius a été élaborée et continue d'être mise en œuvre. En décembre 2023 s'est tenue une conférence de présentation des résultats du projet financé par le FFC2, avec la participation d'un large groupe de parties prenantes.

30. En Macédoine du Nord, des sessions de mentorat et des formations organisées avec la Norvège et la Suède ont permis au point de contact du Codex et à d'autres fonctionnaires intéressés d'améliorer leur participation au Codex et aux activités d'établissement de normes. Un voyage d'étude leur a permis de mieux connaître les activités du Codex en Norvège, qui est l'un des États membres les plus actifs, et de partager des expériences et des connaissances professionnelles. Un scénario de mise en œuvre a été élaboré à l'appui des travaux du Codex, et des textes clés du Codex ont été traduits en macédonien.

31. Au Turkménistan, une Commission de travail interdépartementale pour le Codex a été instaurée afin de coordonner les activités liées au Codex dans le pays. Parmi les activités menées en 2022-2023 figurent l'élaboration d'un projet de norme nationale pour les produits à base de concentré de tomate et un atelier sur la mise en œuvre de l'analyse des dangers aux points critiques au sein des entreprises du pays. D'autre part, plusieurs webinaires techniques ont permis de planifier des activités ainsi que d'aborder et d'orienter l'exécution du projet. En 2023, des représentants de la Commission ont par ailleurs participé à un voyage d'étude en Allemagne afin d'observer et d'en savoir plus sur la coordination des travaux du Codex dans ce pays.

VIII. Systèmes officiels de contrôle des aliments

32. La FAO facilite l'application de l'outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments en Azerbaïdjan, au Bélarus et en Géorgie. L'OMS a aidé le Tadjikistan à évaluer les capacités de son système national de contrôle des aliments.

33. Par le truchement d'un projet financé par le Programme de partenariat FAO-Turquie, la République de Moldova en collaboration avec la Roumanie, ainsi que l'Azerbaïdjan en collaboration avec la Türkiye ont renforcé leurs capacités techniques pour inspecter et contrôler le système HACCP (analyse des risques – points critiques pour leur maîtrise) dans les entreprises alimentaires à haut risque. L'Azerbaïdjan, la République de Moldova et la Türkiye ont constitué des groupes de coordination interinstitutions chargés de la gestion des crises, et ont élaboré des plans d'intervention en cas d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments. En mars 2023, un atelier régional a été organisé à Istanbul à l'intention des autorités responsables de la sécurité sanitaire des aliments des pays bénéficiaires. Des séances techniques portaient notamment sur la communication des risques pour la sécurité sanitaire des aliments.

34. En Géorgie, dans le cadre du Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural IV (ENPARD IV), financé par l'Union européenne et la Suède, la FAO est l'organisme chargé de la mise en œuvre des projets et du renforcement des capacités techniques des autorités et ministères concernés par l'exécution des mesures sanitaires et phytosanitaires et par la sécurité sanitaire des aliments. Les producteurs et PME ont continué de bénéficier d'appuis sous forme de dispositifs comportant une subvention de contrepartie qui associe formation à la sécurité sanitaire des aliments et achat d'équipements permettant de renforcer les capacités relatives à l'application des normes de sécurité sanitaire

des aliments. De la même manière, des activités d'amélioration des capacités ont été menées auprès des fournisseurs d'intrants agricoles en faveur d'une utilisation efficace, durable et sans risque des produits agrochimiques. Toujours au titre d'ENPARD IV, la FAO a collaboré avec les professionnels du secteur alimentaire afin de les former à la sécurité sanitaire des aliments dans l'industrie de la transformation, en s'adressant ensuite au personnel de terrain et aux cadres intermédiaires des différentes entreprises. En Géorgie, un projet spécial a aidé les productrices de fromage à améliorer leur production, l'hygiène et les pratiques relatives à la sécurité sanitaire des aliments dans le cadre plus vaste de leur autonomie financière. La deuxième phase de ce projet est en cours d'élaboration avec le donateur suisse.

35. Au Kirghizistan, la FAO a formé des cultivateurs et des transformateurs de fruits et de légumes dans cinq régions dans le cadre d'un projet financé par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF). Le projet était aussi axé sur les connaissances et les compétences complémentaires des principales autorités chargées de la sécurité sanitaire des aliments et des inspections fondées sur les risques, ainsi que sur les capacités d'inspection.

36. Afin de soutenir l'échange rapide d'informations dans les situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments, l'OMS et la FAO ont organisé un atelier sous-régional à l'intention des pays d'Asie centrale. Cet atelier était axé sur le renforcement de la participation des pays au réseau INFOSAN et sur la facilitation des échanges d'informations entre voisins en matière de sécurité sanitaire des aliments²³.

IX. Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments

37. En coopération étroite avec leurs sièges respectifs et le secrétariat du Codex, la FAO et l'OMS s'emploient chaque année à diffuser des informations et à soutenir les pays de la région dans l'organisation de manifestations relatives à la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments. Une participation interministérielle à ces manifestations permet de rassembler les acteurs de la santé, de l'agriculture, du secteur vétérinaire et d'autres domaines clés. Les manifestations relatives à la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments organisées en 2022 dans la région sont compilées dans une présentation²⁴. La FAO et l'OMS ont co-organisé un webinaire régional le 28 juin 2023 afin de célébrer la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments en examinant les relations entre cet enjeu et l'approche «Une seule santé». Les experts de la région ont noté que les approches fondées sur l'analyse des risques adoptées par les professionnels de la sécurité sanitaire des aliments étaient en phase avec les principes d'«Une seule santé», et ils ont encouragé les secteurs responsables de la santé humaine, animale et environnementale à coopérer et à innover pour combattre collectivement les causes profondes des problèmes ciblés par l'approche «Une seule santé».

X. Publications nouvelles ou à paraître

38. Le document intitulé *Prevention and control of antimicrobial resistance in the food chain: guidance for food safety authorities in Europe*²⁵ (prévention et lutte contre la RAM dans la filière alimentaire: orientations destinées aux autorités responsables de la sécurité sanitaire des aliments en Europe) a été publié début 2024. Ce document dresse un aperçu du panorama actuel et des évolutions récentes en matière de RAM d'origine alimentaire dans la région. Il traite également du rôle des autorités responsables de la sécurité sanitaire des aliments dans la réduction de la RAM et fournit des conseils pratiques actualisés sur la prévention et la lutte contre la RAM à l'interaction entre les hommes, les animaux et les écosystèmes au moyen de l'approche «Une seule santé». Cette publication s'adresse aux décideurs et aux autorités responsables de la sécurité sanitaire des aliments des secteurs de la santé publique, de l'agriculture, de la production alimentaire et de la santé vétérinaire.

39. Le document *Early warning tools and systems for emerging issues in food safety*²⁶ (outils et systèmes d'alerte rapide face aux nouveaux enjeux de sécurité sanitaire des aliments) a été publié en décembre 2023. Il fournit des informations sur les outils numériques innovants disponibles qui s'appuient sur des données pour repérer précocement les signaux et les risques émergents pour la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que des informations techniques d'ordre général appuyant l'utilisation de ces outils au service d'une alerte proactive dans ce domaine.

40. Le document *Food safety implications from the use of environmental inhibitors in agrifood systems* (incidences sur la sécurité sanitaire des aliments de l'utilisation d'inhibiteurs environnementaux dans les systèmes agroalimentaires) a été publié en novembre 2023. Il propose une vue d'ensemble des différents

²³ <https://www.who.int/europe/publications/i/item/WHO-EURO-2023-8333-48105-71344>.

²⁴ <https://www.fao.org/3/cc6266en/cc6266en.pdf>.

²⁵ <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/375901/9789289058759-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

²⁶ <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc9162en>.

inhibiteurs environnementaux synthétiques et biologiques ainsi qu'une analyse des répercussions que pourrait avoir leur utilisation sur la sécurité sanitaire des aliments. Ce document présente en outre les cadres réglementaires relatifs aux inhibiteurs environnementaux mis en place par certains pays afin d'illustrer les approches actuelles aux niveaux national ou régional.

41. Le document *Three literature reviews about chemical exposure and the gut microbiome*²⁷ (trois études bibliographiques sur l'exposition aux produits chimiques et le microbiome intestinal) a été publié en mai 2023. Il évalue les données scientifiques portant sur les conséquences des microplastiques et des résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires sur le microbiome intestinal ainsi que les liens potentiels avec divers effets nocifs. Ces travaux axés sur la sécurité sanitaire des aliments visent à repérer les lacunes en matière de recherche et de connaissances ainsi que les domaines qui nécessitent une analyse approfondie avant qu'il soit possible d'utiliser les données sur le microbiome intestinal dans le cadre des évaluations chimiques et pour améliorer *in fine* l'évaluation des risques pour la sécurité sanitaire des aliments.

42. Le document *Risk assessment of food allergens Part 4: Review and establish exemptions for the food allergens, Meeting report*²⁸ (évaluation des risques associés aux allergènes alimentaires – partie 4: examen et mise en place d'exemptions pour les allergènes alimentaires, rapport de réunion) a été publié en février 2024. Il fait la synthèse des résultats de la quatrième réunion du comité d'experts qui s'est réuni à la demande du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL). Il rend compte de leurs avis scientifiques quant à l'opportunité d'établir une exemption de déclaration obligatoire pour certains aliments et ingrédients, par exemple ceux qui sont hautement transformés, qui sont dérivés d'une liste d'aliments réputés causer une hypersensibilité.

XI. Recommandation

43. Les membres sont encouragés à:

- i. prendre note des informations fournies;
- ii. partager les informations sur les autres initiatives en cours ou planifiées qui intéressent les activités de la FAO et de l'OMS dans la région;
- iii. conseiller la FAO et l'OMS sur les nouveaux thèmes susceptibles d'appeler de l'appui, de la coordination ou des échanges techniques dans la région.

²⁷ <https://www.fao.org/food-safety/news/news-details/en/c/1638888/>.

²⁸ <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc9554en>.

Annexe: Liste de l'appui directement fourni aux pays pour renforcer les capacités relatives à la sécurité sanitaire et la qualité des aliments ainsi qu'aux systèmes nationaux de contrôle des aliments

Le tableau compile les activités et projets achevés récemment, en cours ou à l'étude visant à renforcer les capacités.

| Intitulé du projet/de l'activité mis(e) en œuvre par la FAO | Horizon | Pays bénéficiaire |
|---|-------------------------------|--|
| Fonds fiduciaire du Codex 2A – Établissement d'un système national du Codex pérenne et bien organisé | Janvier 2021 - décembre 2024 | Azerbaïdjan |
| Renforcement des capacités concernant les données de consommation alimentaire au service d'une meilleure nutrition et d'aliments salubres | Mars 2024 - février 2025 | Azerbaïdjan |
| Renforcement de l'investissement stratégique en faveur de la sécurité sanitaire des aliments | Janvier 2024 - décembre 2024 | Bélarus |
| Appui au secteur de la sécurité sanitaire des aliments et des mesures sanitaires et phytosanitaires en Géorgie dans le cadre d'ENPARD IV | Décembre 2021 - novembre 2025 | Géorgie |
| «Favoriser l'autonomisation économique des agricultrices en soutenant la production de produits laitiers maison au moyen des écoles pratiques d'agriculture» en coopération avec la Direction du développement et de la coopération suisse et ONU-Femmes | Octobre 2020 - septembre 2024 | Géorgie |
| Contribution au développement et à la généralisation d'une nutrition saine (avec un volet consacré à la sécurité sanitaire des aliments) | Mars 2023 - décembre 2025 | Kazakhstan |
| Accroître l'accès des petits exploitants et entreprises aux marchés rémunérateurs en améliorant leurs compétences commerciales et leurs pratiques en matière de sécurité sanitaire des aliments | Mars 2024 - décembre 2025 | Kirghizistan |
| Renforcer les capacités de gestion de la sécurité sanitaire des aliments dans le secteur kirghize des fruits et légumes, avec des fonds du STDF | Janvier 2020 - juin 2024 | Kirghizistan |
| Fonds fiduciaire du Codex 2A – Engagement durable dans les activités du Codex | Janvier 2018 - décembre 2024 | Macédoine du Nord |
| Intervention humanitaire de la FAO en soutien à l'Ukraine: appui technique au Service national ukrainien de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection des consommateurs visant à renforcer les moyens dont dispose le Gouvernement pour analyser et certifier les denrées alimentaires dans les installations à la frontière en vue de leur exportation. | Février 2022 - décembre 2024 | Ukraine |
| Appui visant l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition par le biais du programme des repas scolaires (avec un volet consacré à la sécurité sanitaire des aliments) | Janvier 2024 - décembre 2025 | Ouzbékistan |
| Améliorer les systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments et la coopération régionale, en coopération avec le programme de partenariat turc | Janvier 2021 - mai 2024 | Azerbaïdjan, Kirghizistan, République de Moldova, Tadjikistan, Türkiye |
| Réduire la progression de la résistance aux antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture en coopération avec la Fédération de Russie | Mars 2017 - novembre 2023 | Arménie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan |
| Assistance technique en faveur de la lutte contre la brucellose en Arménie, en Azerbaïdjan, au Kazakhstan et en Ouzbékistan | Décembre 2023 - mars 2027 | Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Ouzbékistan |
| Lutter contre les causes profondes de la malnutrition grâce à une approche axée sur les systèmes agroalimentaires | Mars 2024 - mars 2026 | Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan |

| | | |
|--|-------------------------------|--|
| Améliorer les données d'analyse sur les défis liés à l'alimentation et la nutrition en suivant des approches axées sur les systèmes alimentaires en réponse à la covid-19 | Janvier 2021 - décembre 2023 | Azerbaïdjan, Kirghizistan, Monténégro, Ouzbékistan, Serbie |
| Intitulé du projet/de l'activité mis(e) en œuvre par l'OMS | Horizon | Pays bénéficiaire |
| Améliorer la coordination multisectorielle pour lutter contre les zoonoses en Azerbaïdjan et au Kirghizistan | Mars 2023 - octobre 2023 | Azerbaïdjan, Kirghizistan |
| Renforcer la préparation et les capacités de réaction aux flambées zoonotiques et de maladies d'origine alimentaire | Avril 2023 | Géorgie |
| Favoriser l'échange rapide d'informations durant les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments en Asie centrale | Mai 2023 | Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan |
| Lutter contre les zoonoses et les maladies d'origine alimentaires dans les Balkans occidentaux et en République de Moldova grâce à l'approche «Une seule santé» | Février 2023 | Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo*, Macédoine du Nord, Monténégro, République de Moldova, Serbie |
| Renforcer la mise en œuvre opérationnelle de l'approche «Une seule santé» pour lutter contre les zoonoses et les maladies d'origine alimentaire | Mai 2023 - février 2024 | Turkménistan, Kosovo* |
| Renforcer les capacités en faveur d'une participation active au Codex Alimentarius | Janvier 2021 - juin 2024 | Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan |
| Renforcer la mise en œuvre opérationnelle de l'approche «Une seule santé» pour lutter contre les zoonoses et les maladies d'origine alimentaire (en coopération avec la Commission économique eurasiennne) | Avril 2024 | Arménie, Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Turkménistan |
| Améliorer les compétences de la main-d'œuvre chargée de gérer les zoonoses | Septembre 2023 - janvier 2024 | Albanie, Kazakhstan |
| Renforcer les capacités à réaliser des évaluations conjointes des risques | Août 2023 | Ukraine |